

Développement durable & performance énergétique

RSE et Achat responsable

Nos classes virtuelles

RSE

PRINCIPES FONDAMENTAUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET MISE EN PLACE D'UNE DÉMARCHE RSE

2 jours - 14 heures

Public concerné

Tous les collaborateurs des entreprises.

OBJECTIF

- Connaître les concepts, les enjeux et les principes du Développement Durable.
- Faire le lien avec la RSE, contribution des entreprises au Développement Durable.
- Comprendre les thématiques associées et notamment la notion de « Parties Prenantes ».
- Aborder les motivations pour une entreprise de s'engager dans une démarche de RSE et les risques de ne rien faire.
- Disposer d'une vision globale et cohérente du cadre réglementaire de la RSE (notamment ISO 26000).
- Disposer de méthodes d'analyse des enjeux RSE spécifiques du secteur.
- Savoir élaborer un plan d'action pour mettre en œuvre des projets d'amélioration continue sur les différentes thématiques RSE prioritaires.
- Communiquer efficacement en interne et en externe sur une démarche RSE :
 - Acquérir une culture partagée relative à la RSE.
 - Préparer les argumentaires de la responsabilité sociétale.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- En continu au travers d'études de cas, de travaux pratiques ou de QCM.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Diffusion de Powerpoint et QCM d'évaluation.
- Études de cas, mise en situation et réflexion en groupe, brainstorming...

Prérequis

- Aucun.

IPTIC-Numéro Déclaration d'Activité : 11 75 48018 75 - <https://iptic.fr/>

Validation

- Attestation de formation.

1er jour

Connaître le développement durable et la RSE :

Définitions et concepts illustrés du développement durable et la RSE.

Les Parties Prenantes de l'entreprise et leurs attentes : mise en situation – Étude de cas/Mettre en place une démarche RSE en s'appuyant sur une démarche projet pour conduire le changement.

Les motivations des entreprises pour s'engager dans une démarche RSE et les risques de ne rien faire.

– Qui ? : identifier les parties prenantes qui sont impactées par l'activité de l'entreprise de celles qui ont une influence sur l'entreprise.

– Quoi ? : identifier les enjeux et les attentes des parties prenantes selon les 3 axes (économique, environnemental et social).

– Comment ? : Hiérarchiser les enjeux et les attentes et définir des actions pour y répondre (travail en binôme et restitution aux groupes).

Le cadre réglementaire international, européen et national de la RSE (ISO 26000).

– Lien entre développement durable et responsabilité d'entreprise.

– Exemples et expériences.

2ème jour

Analyser le secteur selon la « grille de lecture » de la RSE :

Les différentes thématiques de la RSE : les 5 grandes familles (politique environnementale, politique sociale, relation clients et fournisseurs, relation avec la société civile...); définition du bilan carbone (comprendre l'intérêt de faire réaliser un bilan carbone après un salon ou toute forme d'événement).

Les enjeux RSE du secteur : mise en situation.

Échanges sur les opportunités et contraintes que représentent ces différents enjeux et préconisations.

Agir au quotidien.

L'identification des pistes de progrès envisageables pour chacune des activités, chacun des métiers spécifiques.

Étude de cas.

Méthode de définition d'un plan d'action RSE : « La RSE à mon niveau » ou comment éco-concevoir un événement en partant des 6 thématiques

prioritaires du secteur (outil ADERE de l'ADEME) et d'un focus spécifique sur les problématiques des déchets et l'énergie :

- Mon plan de progrès en alimentation.
- Mon plan de progrès en Communication.
- Mon plan de progrès Lieux, techniques et décors.
- Mon plan de progrès Transports.
- Mon plan de progrès Hébergement.
- Mon plan de progrès Sensibilisation des participants à l'événement.
- Mon plan de progrès Déchets.
- Mon plan de progrès Énergie.

Chaque module comprendra :

- Une présentation des enjeux de la thématique et si opportun un extrait de film.
- Un travail individuel : chaque participant sera amené à faire le bilan de ses pratiques en répondant aux questions de l'autodiagnostic ADERE de l'ADEME. Il réfléchira ensuite aux actions à mener dans sa société.
- Mise en commun des idées d'amélioration trouvées par chacun des participants.
- Présentation de bonnes pratiques.
- Présentation des indicateurs de performance adaptés à la thématique.

Valorisation d'une démarche RSE en interne et externe : les principes de la « communication responsable » : Les

objectifs de la communication, les facteurs clés de succès (à l'issue d'une communication interne ; les règles de la communication externe éco-responsable) ; les principaux outils (code de conduite, charte, lettre DD, site Web, Intranet...). Ce module est traité en partant des exemples de communication mise en œuvre par les entreprises avancées dans le domaine.

Conclusion :

Validation des acquis.

Évaluation de satisfaction des stagiaires.

TARIF PUBLIC : 898,00 € HT